



Mémoire de Montbazin



collection Pérémary

Guerre 1914 - 1918



photographie Bernard Pérémarty

EXPOSITION
à la Chapelle Saint Pierre
MONTBAZIN et la GUERRE de 14-18
du 23 juin au 15 juillet 2014
entrée libre de 14h30 à 19h

Livret réalisé dans le cadre du centenaire de la guerre 1914 - 1918

Le CRPM remercie tous ceux qui ont apporté leurs contributions, ouvert leurs archives personnelles et permis la réalisation de cette exposition. Remerciements à la Ville de Montbazin pour son soutien matériel.

Cercle de Recherches sur le Patrimoine Montbazinois
8 rue de Valfalis
34 560 Montbazin
postmaster@memoiredemontbazin.fr
www.memoiredemontbazin.fr



Guerre 1914-1918

Indications de service.

MODÈLE N° 3.



TÉLÉGRAMME OFFICIEL.

Le Ministre de la Guerre à Monsieur le Maire de la
(1) Nom de la commune. commune d (1) *Montbazin*

Texte du télégramme.

Ordre de mobilisation générale.

Le premier jour de la mobilisation est le
Dimanche deux août

AVIS IMPORTANT.

Dès la réception du présent télégramme, le Maire de la commune, ou son représentant, fait prévenir les habitants par tous les moyens en son pouvoir; il invite les réservistes et territoriaux à se tenir prêts à partir, mais à ne se mettre en route qu'après avoir pris connaissance des affiches de mobilisation que la gendarmerie doit faire placarder dans la commune.

OBSERVATION. — Le modèle n° 3 est exclusivement destiné aux maires des communes et aux représentants de la municipalité (adjoint, conseiller municipal ou, à défaut, habitant notable), résidant dans les hameaux importants.

1995-48-1005.

Et Montbazin pendant cette terrible épreuve

Le tissu économique de Montbazin (sources Archives Départementales)

Montbazin a 322 maisons, 1243 habitants dont 28 étrangers (2 suisses et 26 espagnols), une superficie de vignes de 732 hectares pour une superficie totale de terres de 2 113 hectares.

Assurances : Grès, Pastre, Laux, Carrière, Soulas et Marquez.

Affinage et auberge : Fulcrand

Bouchers : Aninat, Augui, Imbert et Bouat

Boulangers : Gauby, Roucairol, Argeliers, Rouvier et Ollier

Bourelrier : Trouche

Cafés : Canat, Estanier, Beys, Arnaud et Fabre.

Carriers : Brousse et Fulcrand

Coiffeurs : Marés, Dupin, Gay et Imbert

Cordonniers : Bras et Cayré

Courtiers en engrais : Grès et Déhan

Courtiers en vin : Estanier, Gélibert, Bonnet et Poulalion

Docteurs, médecins : Gazel, Violettes et Rouquette

Entrepreneurs : Ganivet, Denjan et Mahul

Epiciers : Gros, Lazare, Bras, Fontveille, Bardy, Blanc, Gleizes et Lydier

Fourrages et farines : Pradel

Laines : Gélibert

Laitiers : Caumeil, Salles, Sagnes, Graihe et Valette

Maréchaux ferrants : Petit, Raynal, Villaret et Capdet

Menuisiers : Reverbel et Bro

Mercier : Fontveille

Mode et robes : Grés, Babeau, David et Cavin hac

Notaire : Gervais

Pâtissier : Gauby

Plants : Ombras et Estanier

Plâtriers : Berjeau et Mahul

Serrurier : Villaret

Tartres et lies : Fabre

Tonneliers et foudriers : Rouzier et Pastre

Vins : Carrière, Collière et Giniès

Volailles : Guy, Gleizes et Fontveille

La population restera stable jusqu'en 1980. Une centaine d'habitants est originaire de la "montagne" : Aveyron et Tarn principalement. La population masculine née entre 1867 et 1900, susceptible d'être incorporée, s'élevait à 445. (On notera plus de 200 soldats dans le village appelés pour partir en campagne.)

Certains hommes furent exemptés, d'autres réformés, mais 10% de cette population masculine soit 44, fut décimée pendant la durée du conflit. De nombreux autres marqués à jamais dans leur chair et leur esprit éviteront de parler et de rapporter dans la communauté des horreurs qu'ils ont vécues.

Il y eut 13 morts en 1914, 11 en 1915, 7 en 1916, 1 en 1917, 6 en 1918 et 3 en 1919. 6 soldats décédèrent soit dans l'ambulance (*) soit à l'hôpital (Gustave Sagnes, Marius Roucairol, Edmond Gélibert et Pierre Vidal), un en Grèce (Louis Burg) et un en Serbie (Albert Augui). Un soldat gazé, Félicien Lavaux, mourut à Montbazin en 1918. Plusieurs militaires, gazés mais qui ont survécu, n'ont pas voulu se faire reconnaître en tant que tel, et ne sont pas comptés dans cette étude.

Le village n'eut qu'un seul maire pendant cette période : Hippolyte Arnaud. Le notaire fut de 1886 à 1919 Etienne Adrien Gervais. L'instituteur Pierre Mage nommé en 1914 restera en place jusqu'en 1921. Trois institutrices communales seront installées le 2 octobre Melle Fernande Claverie, Marie Ange Delrieu et Lucie Laurent. Très grande stabilité dans la classe dirigeante. Dans le cadre de l'instruction civique les écoles, depuis 1882, sont tenues de former des bataillons scolaires. Les enfants défilent les 14 juillet en uniforme et portant des "fusils scolaires". La société de football "L'étoile sportive" est en même temps une société de préparation militaire.

Etablissement d'un champ de tir et de préparation militaire sur la colline de la Moure, suite à l'implantation d'un champ de tir sur le massif de La Gardiole, aux quatre chemins de Mireval et d'un troisième entre Montbazin et Cournonsec. Notre village se trouve au centre d'un triangle de sites de préparation militaire.

Cette organisation laissait-elle prévoir un prochain conflit ?

En 1913, 221 villes de province ont une garnison. La proximité de recrutement est essentielle aux régiments. ■

(*)Ambulance : un hôpital de campagne

Chronologie du conflit à Montbazin

1914

Juin : Passage de troupes : Un détachement composé de 16 officiers, de 33 Sous off., de 250 brigadiers et canonniers et de 30 chevaux séjourne dans le village.

Août : Madame Vialettes et « ses dévouées collaboratrices » demandent une subvention pour la création d'un « ouvroir » permettant de confectionner des vêtements pour les enfants des familles nécessiteuses. L'ouvroir est un lieu de travail en commun synonyme d'atelier. Tentative d'organisation avec l'accord de la municipalité de classes pour les enfants « appartenant à des familles dont le chef est appelé sous les drapeaux et qui vont se trouver privés de soins et de tutelle. »

Septembre : Projet de cantonnement des troupes anglaises se rendant en Inde. Les mesures prévues restent sans effet car les navires amenant les renforts ne peuvent en raison de leur fort tonnage pénétrer dans le port de Sète.

Octobre : Installation du téléphone à la mairie. Achat d'un ébullioscope pour mesurer la richesse alcoolique des spiritueux. Fourniture de couvertures en laine pour les soldats du front. Crainte importante que des soldats espions se cachent sous l'uniforme Belge ou Anglais. Instructions sévères du préfet.

Passage de troupes. Total des effectifs qui feront étape dans le village. Cadre de conduite : 9 officiers et 1 107 conducteurs (charretiers). 1 833 animaux et 42 voitures. Les hommes seront logés chez l'habitant. Les munitions seront fournies par Pradel et fils de Balaruc le Vieux.

Novembre : subvention de 1 200 francs pour venir en aide aux pays envahis par l'ennemi et aide aux réfugiés belges. Arrivée de plusieurs réfugiés fuyant l'armée allemande qui a pénétré en Belgique. La commune de Balaruc les Bains reçoit 250 blessés. Son hôtel des thermes, son hôpital et ses garnis seront utilisés. Création de 30 places à Poussan et 23 places à Mèze.



Le Montbazinois Auguste Berjau est le 2ème sur la photo



La production viticole de Montbazin s'élève en 1913 à 52.711 hectolitres. Elle passera à 95.497 hectolitres en 1914. Ce fut l'une des plus grosses récoltes connues. Les hommes sont partis au front. Comment nos Montbazinoises aidées par quelques réfugiés belges ont-elles pu « rentrer » la récolte qui se traitait encore à domicile ?

Productions de vins :

1914 : 95 497 hl.

1915 : 11 087 hl.

1919 : 54 401 hl.

1921 : 68.049 hl.

Auguste Trouche, bourrelier nommé à la réquisition des chevaux

1915 :

Cette année qui démarre permet au village de porter un regard en arrière. Montbazin eut en 9 mois de guerre 13 morts d'une moyenne d'âge de 23 ans. Près de deux cents hommes partent en campagne. Il faut économiquement gérer la récolte de près de 100 000 hectolitres de vin. La vie continue avec une implication très forte de la population féminine aidée en cela par un conseil municipal rigoureux mais lui aussi décimé. Figure dans les archives municipales la liste des femmes autorisées par l'administration à participer aux quêtes sur la voie publique. Le village est sollicité (plus de deux fois par mois en moyenne) par le préfet ou l'administration militaire pour récupérer argent, muids de vin pour faire parvenir aux armées, croix rouge, outillage pour aider les agriculteurs des régions martyrisées, comité de secours national, soldats dans le besoin etc. etc. Cette organisation sous l'égide des femmes du village aura le mérite de fédérer la population et de créer dans le village un sentiment de sécurité. Ces épouses, fiancées ou mères vont s'impliquer pendant toute la durée du conflit. Bien sûr leur nombre s'étoffera au cours des années mais nous n'avons pas trouvé de listes plus précises.

Liste des femmes autorisées : Jeanne Augé, Thérèse Laurent, Louise Imbert, Blanche Reboul, Elise Cassan, Isabelle Charles, Marie Louise Rocca, Antoinette Engalenc, Elise Blanc, Blandine Jourdan, Suzanne Fontacaba, Rose Tribes, Julie Daumas, Léonie Bayle, Marthe Bayle, Marie Pézénas, Léonie Pioch, Fernande Vival, Jeanine Artignan, Louise Aninat, Lucie Argelies, Léonie Ollié et Léonie Froucand.

Mars : en cantonnement à Montbazin la 10ème compagnie du 3ème régiment de marche attend en préparant son départ pour les Dardanelles.

Nos troupes ne seront de retour en France qu'en 1919 pleines d'amertume et conscientes d'avoir été pendant quatre ans les oubliées de la grande guerre. Plusieurs Montbazinois participent à cette épopée. Deux soldats, Albert Augui, brigadier au 21ème régiment d'artillerie coloniale (Semendria en Serbie) et Louis Burg, sapeur 21ème régiment du génie (Hôpital temporaire à Zeitenlik Grèce), firent les frais du front au Moyen Orient.

Mai : Instructions du gouvernement données aux mairies pour pavoiser les bâtiments communaux en l'honneur de nos voisins italiens pour avoir fait le choix de participer à la guerre à nos côtés. L'Italie eut 650 000 pertes militaires et 1 200 000 pertes totales.

Juin : le préfet « signale que certains secrétaires de mairie ont été consultés par des pères mobilisés sur la possibilité de confier leurs enfants à l'assistance publique. Ils auraient déclarés que cette remise entraînait la rupture complète des relations avec la famille généralisant ainsi les conséquences des abandons proprement dits ». Les enfants dans ce cas devront être confiés en tant qu'enfant en « dépôts. »

Devant le manque de main d'œuvre masculine, le maire décide de recruter du personnel féminin pour l'entretien des chemins vicinaux. Une demande est effectuée auprès de la préfecture pour créer une grille de salaire adaptée à cette nouvelle catégorie de salariées. Voici un nouvel élément positif marquant l'émancipation de la femme dans notre pays.

Juillet : A la veille du 14 juillet et en raison de la décision prise de ne pas illuminer le village, supprimer les bals, feux d'artifices, l'association nationale des Orphelins de guerre demande de lui verser l'argent récupéré à cet effet.

Août : Sur 11 membres du conseil, 5 sont mobilisés et ne participent plus aux délibérations. Pendant tout l'année, le village ressoudé, envoie couvertures, dons en espèces, bijoux et hectolitres de vin pour participer au grand élan de générosité qui se développe dans le pays. Les années qui suivent verront fleurir de nombreuses journées de collectes, tantôt pour les Serbes, tantôt pour les réfugiés de Verdun, tantôt pour les départements.

Ces sommes, importantes au demeurant, seront pratiquement toutes recueillies par les femmes qui sont restées au village et qui soutiennent à leur façon les hommes partis au front. Arrivée de travailleurs Indochinois.

La production viticole est catastrophique (11 087 hectolitres).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MINISTÈRE
DE LA GUERRE.

SERVICE GÉNÉRAL
DES PENSIONS,
SECOURS,
RENSEIGNEMENTS AUX FAMILLES,
ÉTAT CIVIL,
SUCCESIONS MILITAIRES.
1^{er} BUREAU.
PENSIONS.
(VEUVES ET ORPHELINS.)

NOTIFICATION

d'un décret portant concession d'une pension de veuve de militaire.

Paris, le - 2 SEP 1917

NUMÉRO DE LA PENSION
au contrôle général
du Ministère de la Guerre
(5^e série) :

N° 147335

M^{me} Delon

née Gleize
veuve d'un soldat

demeurant à Montbazin

*département Hérault

MADAME, j'ai l'honneur de vous annoncer que par décret en date de ce jour, qui sera prochainement inséré au Journal officiel, conformément à la loi de finances du 25 mars 1817, il vous est accordé, en vertu des lois des 11 avril 1831, 18 août 1879, 11 juillet 1899, 13 juillet 1911, 29 mars et 23 décembre 1912, une pension viagère montant à *vingt deux* francs, laquelle sera inscrite au Trésor public avec jouissance du *Septembre 1916* et sera payable dans le département où vous avez déclaré vouloir établir votre domicile*.

La liquidation de votre pension a subi les revisions légales du Ministre des Finances et du Conseil d'Etat. Néanmoins, l'article 25 de la loi du 11 avril 1831 admet la possibilité d'un pourvoi dont les formes et les délais sont indiqués dans l'instruction d'autre part. Je vous invite à prendre connaissance de cette instruction pour le cas où vous auriez sujet d'exercer le recours prévu par ledit article, en conformité duquel vous trouverez ci-après la notification des bases de la liquidation de votre pension.

Ci-joint, pièce

Recevez, Madame, l'assurance de mon respect.

Pour le Ministre et par son ordre :
Pour le Directeur général,
Le Chef du 1^{er} Service,

[Signature]

2026

10

4000-684-1917. [roba]

11

1916

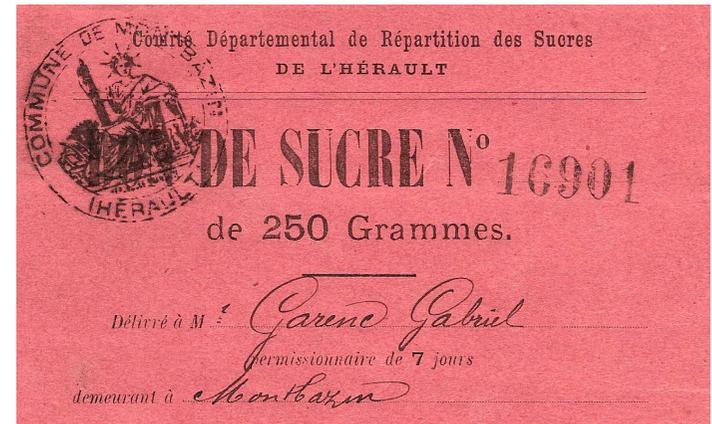
Avril achat d'un lithographe, appareil servant à la reproduction de documents.

Août : projet de création d'un atelier public de distillation.

Juillet : un soldat raconte : face au renchérissement du « pinard » (il faut bien se doper) les poilus s'organisent. Ils prennent une cartouche ordinaire, ils enlèvent la balle et la moitié environ de la poudre ; ils bouchent ensuite l'étui avec une boule de papier, puis, chargeant leur Label avec cette nouvelle cartouche et tirent dans l'intérieur de leur bidon qui, sous la pression des gaz augmente d'un bon quart sa capacité. Les marchands de vin confiants en la capacité ordinaire d'un bidon les emplissent à la grande satisfaction des poilus. »

Septembre : la main d'œuvre des travailleurs indochinois sera utilisée pour l'entretien des chemins en attendant les vendanges. Le salaire journalier sera de 6 francs (environ 14 euros de 2010) et de trois litres de vin pour les hommes et à 3 francs et 1 litre de vin pour les femmes. Cela laisse à penser que les travailleurs indochinois étaient venus avec leurs épouses ou que les Montbazinoises travaillaient sur la voirie communale.

Pour la deuxième fois, par la voie d'un grand emprunt national, la France fait appel à l'épargne publique. Il y eut dans le village, cette année là, cinq orages de grêle. 1916 fut une très grande année de collectes dans le village. Les récoltes sont toujours en chute libre.



1917 :

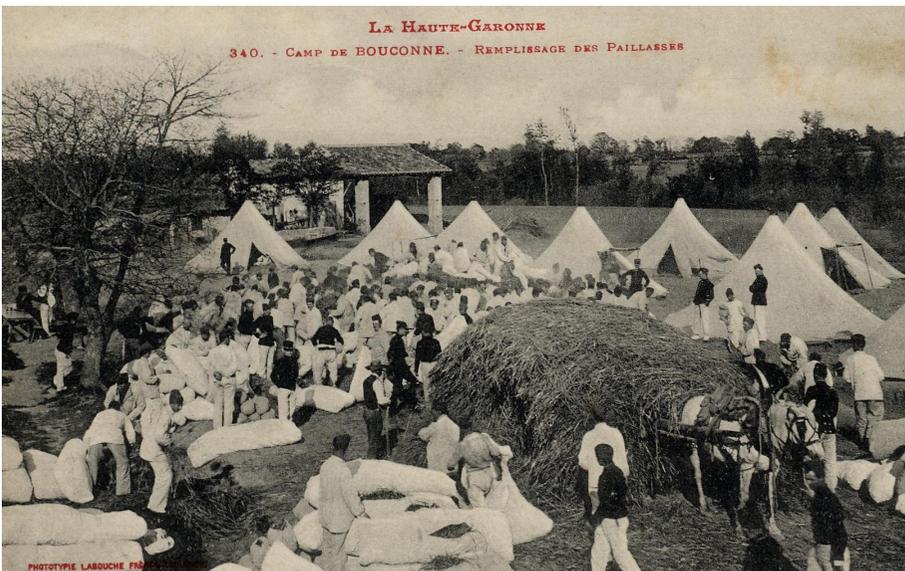
Avril : il est demandé « aux mairies de pavoiser les édifices publics aux couleurs américaines en l'honneur de l'entrée en guerre à nos côtés de la grande République des Etats Unis. »

Mai : liste des prisonniers : Joseph Babau, Henri Baugil, Irénée Charles, Pierre Jeanjean, Paul Dupin et François Pérémarty.

Juin : réquisition de la totalité de la production de laine du village. (Aninat 600 kg, Caumeil 150 kg, Sagnes 90 kg) plus le blé, l'orge, le seigle et le sarrasin soit en gerbes soit en grains. La consommation familiale et les quantités destinées à la nourriture du bétail et les semences ne font pas partie de la réquisition.

Juillet : Monument aux morts : liste de 332 personnes qui répondent favorablement à la création d'un monument dans le village. La compagnie des Chemins de Fer du Midi, les usines de Balaruc ainsi que les grossistes qui livrent les épiceries décident aussi de participer.

Août : réception de 620 kg de sucre et 5 000 kg de charbon. Refus des épiciers de les distribuer. La mairie décide de s'y substituer. Il y a 95 permissionnaires à Montbazin. (environ 50% de l'effectif aux armées.)



La population s'élève à 1 160 habitants plus 34 réfugiés et 97 étrangers. Les réfugiés espagnols font la demande de sucre comme la population sédentaire mais le préfet émet clairement des réserves et laisse le maire libre de l'accepter ou non en partageant les 620 kg. Il n'y eut pas de supplément mais la solidarité joua.

Octobre : délibération est prise pour la construction d'un monument à la mémoire des morts. La souscription recueille 2 000 francs (environ 3 960 euros de 2012.) La mairie gère la distribution de 25 tonnes de soufre.

Décembre : limitation de la consommation de gaz de 1/2 à 4/5 selon la consommation. Pour l'électricité cela sera limité de 2/3 à 4/5 selon la consommation.

Réquisition drastique de la récolte des vins. 217 exploitations doivent en fournir 17 402 hectolitres. Selon la taille de l'exploitation la fourchette sera de 6 à 734 hectolitres.

Le 11 décembre Jérusalem est libérée.

Les dames, autorisées à organiser les quêtes sur la voie publique, sont cette année encore à rude épreuve.



1918

Juillet : « Le gouvernement a décidé que le 04 juillet, anniversaire de l'indépendance des Etats unis, serait fêté en France comme fête Nationale. Il est demandé de pavoiser. »

Octobre : 4ème emprunt de la défense nationale. Au sujet de la garde des appareils militaires d'aviation en panne ou contraints à l'atterrissage. Les appareils seront gardés et les volontaires toucheront 5 francs. Il y a 104 chevaux de traits dans le village mais pas d'automobiles contrairement à 1914 où André Roucairol possédait déjà un véhicule immatriculé 7 A8 1914 et Eugène Combemale une automobile de marque La Burie de 12 CV immatriculée 259 A4.

Décembre : les propriétaires doivent livrer 1/3 de leur récolte à l'armée.

télégramme annonçant la signature de l'armistice :
...veuillez faire sonner à toute volée cloches de votre commune pavoiser tous édifices publics aux couleurs alliées, illuminer aujourd'hui et demain jours fériés
Vive la France
Vive la République

Taxes principales		INDICATIONS DE RÉCEPTION		Télégramme		INDICATIONS DE TRANSMISSION	
Réponse payée		N°		N°		N°	
TOTAL		N°		N°		N°	
SAISON DE TÉLÉGRAMME ET DESTINATION	ORIGINE	NOMBRE DE MOTS	DATE	HEURE DE DÉPÔT	MÉTIER DE SERVICE		
off	Montpellier	269	47	15			
L'effet à S. Lept et à Narbonne							
Arristice signée Instruction Ministre Intérieur							
Veuillez dès maintenant faire sonner à toute volée cloches de votre commune, pavoiser, tous les édifices publics aux couleurs alliées et illuminer aujourd'hui et demain mardi jours fériés. Vive la France. Vive la République.							

AVIS. — Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre. Le second indique le nombre des mots taxés. Les autres désignent la date et l'heure du dépôt. Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

1919

décembre : installation du nouveau conseil municipal. Hippolyte Arnaud, qui a traversé la guerre en tant que maire, est renouvelé dans son mandat.

1920

11 avril : inauguration du monument aux morts érigé au cimetière. « Le conseil municipal et les corps constitués, les sociétés de secours mutuels d'adultes, les scolaires, les fonctionnaires de l'Etat et l'avenir musical répondant à l'invitation de l'abbé Grégoire se sont rendus à l'église pour assister à l'inauguration de la plaque commémorative. Cette cérémonie est présidée par le Cardinal de Cabrières. Après la cérémonie, le cortège monte au cimetière entre une double haie de personnes n'ayant pu trouver place dans le cortège et les nombreux habitants des villages voisins ».

Le monument aux morts taillé dans la pierre de Gélargues fut sculpté par Eugène Broussou. Celui-ci construisit sous le monument en 1922 un caveau destiné à recevoir les restes de nos soldats dont les cercueils arrivaient au fur et à mesure de leur identification. ■

MONTBAZIN (Hérault) — Monument des Combattants Guerre 1914-1918

Fils des morts de l'Yser,
de Verdun et de la Somme,
en gardant purs ces noms
dont l'histoire les nomme,
enfants vous connaîtrez un
orgueil sans remords.

Nos héros par milliers
sous le drapeau qui vibre
ont souffert pour vous faire
une paix fière et libre.

Ne l'oubliez jamais, c'est
pour vous qu'ils sont morts

Citation de **Jean Aicard**, auteur de
Maurin des Maures, inscrite sur le
Monument aux morts de Montbazin



1914 1919

A LA MÉMOIRE DES ENFANTS
DE MONTBAZIN
MORTS POUR LA FRANCE

1914

ARTIGNAN Marius
BAYLE Paul
CAUSSEL Ernest
CAUSSEL Fernand
COMBEMALE Jean
FORT Raymond
LAVIT François
LIDIER Auguste
LIDIER Emile
RAYNIER Edmond

1915

ANTERRIEU Marius
BONNIEU Augustin
DAVID Ernest
GELLY Auguste
HUBERT Eugène
IMBERT Marius
PRADIER Joseph
REVERBEL Gilbert
ROUCAIROL Louis
VIDAL André
ANGLES

1914
POUJOL Jean B^{te}

1916

BABAU Daniel
DELON Marius
FULCRAND Louis
JAUDON Célestin
PASTRE Théodose
ROUCAIROL Marius
SAGNES Gustave

1917

COUDER Jacques

1918

BOURRIER Junior
CARRIÈRE Jean
DHEZ Raoul
GÉLIBERT Edmond
GLEIZE Emmanuel
LAVAUX Félicien

1919

AUGUI Albert
BURG Louis
VIDAL Pierre
Louis

Monument aux morts - Mairie de Montbazin